

COMMENT AIDER UN ALCOOLIQUE ?

Par Profil supprimé Postée le 28/03/2014 00:32

Bonjour,

j'ai 22 ans je vis avec ma mère qui est alcoolique depuis je sais pas combien de temps , son père aussi était alcoolique , dés qu'elle a bu , elle n'a plus rien d'une mère . . .

pour des raisons financière je ne peux pas louer un appartement seule (actuellement je vis avec elle on est colocataire et on partage les frais)

je ne sais plus quoi faire pour l'aider , petite je lui vidais son alcool évidemment ça ne changeait rien !

je lui reproche beaucoup son alcool j'en ai énormément souffert en fait j'en souffre encore , j'ai essayé d'en parler avec elle mais il n'y a rien à faire et vu qu'elle boit tous les jours on peut pas trop en parle elle boit tous les soirs et dés fois le midi et l'après midi aussi en fait dés qu'elle rentre du travail

il y a deux ans elle avait arrêté 10 mois j'étais tellement fière d'elle je l'ai d'ailleurs souvent félicité , tout mon entourage disait que ça n'allait pas durer et maintenant je dois dire qu'ils avaient tous raison !!!

elle a eu participé les réunions des alcooliques anonymes , elle dit que ça ne l'aide pas !

il y a presque un an elle a consulté un médecin spécialisé dans les dépendances il lui avait donné des comprimés (je me souvient plus du nom) et plus tard elle a eu du baclofène mais elle a très vite arrêté je sais pas si elle voulait pas ou si les médicaments faisaient effet vu que ça dégoutte de l'alcool je pense que ça ne lui a pas plus !

depuis elle s'en fou elle boit de plus en plus , je passe mon temps à trouver des bouteilles vides (comme beaucoup d'alcoolique elle cache)elle ne jette rien elle fume aussi et met ses paquets vides avec ses bouteilles d'alcools dans sa chambre !!!!!

quand je lui demande pourquoi elle boit elle est incapable de ma donner une raison !

elle est violente autant sans ses paroles que dans ses gestes !!!

je ne sais plus quoi faire !

comment l'aider ? est ce que je peux l'aider ?

est ce que je peux lui faire faire une cure de force ?

qu'est ce que je dois faire ?

merci de m'avoir lu et merci par avance pour vos réponses

Mise en ligne le 31/03/2014

Bonjour,

Le problème de la dépendance, c'est qu'elle joue un rôle d'échappatoire qui sécurise ou du moins en donne le sentiment. Les personnes s'y enferment souvent quels qu'en soient les effets dévastateurs. Et même si elles prennent conscience du problème, le raisonnement logique qui consisterait à arrêter ou diminuer les conduites de dépendance ne répond plus. C'est pour cette raison, que la dépendance est vécue comme déroutante. La dépendance à l'alcool se manifeste physiologiquement et psychologiquement. Lorsque votre mère fait une cure de sevrage, celui-ci est physique. Il peut se faire en une à deux semaines. La dépendance psychologique en revanche est plus longue à traiter et pose davantage de difficultés. Cela dit, ce n'est pas impossible. Mais il est nécessaire que votre mère ait conscience de ces deux aspects de la dépendance.

L'accompagnement pour faire face à la dépendance psychologique peut prendre différentes formes : il y a bien entendu les groupes d'entraide et de parole qui permettent de rencontrer d'autres personnes confrontées au même problème. Il existe, en ambulatoire, des soutiens individuels anonymes et gratuits dans les centres de soins en addictologie (CSAPA). Un suivi médical peut compléter ce soutien à l'aide de traitements tel que le baclofène par exemple, mais ils ne résolvent pas à eux seuls ce problème. Les CSAPA parfois proposent également des consultations familiales. Discuter des relations qu'entretiennent les membres de la famille peut également résoudre des aspects de la dépendance.

Votre mère a déjà visiblement un peu connaissance des CSAPA et centres de cure. Vous ne pouvez peut-être pas, à ce stade, faire évoluer davantage son problème. La contraindre à des soins n'est pas possible et serait inefficace. Cela pourrait avoir pour effet, au contraire, un repli sur elle et une augmentation de ses consommations. Nous vous encourageons à consulter à ce sujet les articles de notre rubrique : « l'alcool et vos proches ».

Nous entendons un autre problème majeur dans votre question, c'est celui de votre souffrance et de votre place. Il semblerait que vous soyez matériellement coincée et que vous subissiez ses troubles du comportement lorsqu'elle boit. Sa souffrance et sa dépendance ne doivent pas justifier une maltraitance psychologique ou physique à votre égard. Le service « Jeunes Violence Ecoute » pourrait vous renseigner sur les possibilités de vous protéger de ses conduites violentes. Le service est anonyme et gratuit. Il est ouvert 7j/7 de 8h à 23h au 0808 807 700.

Vous pourriez également trouver un soutien plus régulier dans un CSAPA. Les proches des usagers d'alcool peuvent également demander des consultations de soutien individuel, confidentiel et gratuit. Vous pourrez également demander à rencontrer un travailleur social si vous souhaitez aborder des questions plus pragmatiques telles que le droit au logement, l'emploi ou des demandes d'aides. Ne pas rester seule face à cette souffrance nous semble très important.

Vous pourrez trouver des adresses de CSAPA pour vous (et/ou pour votre mère) dans notre rubrique « adresses utiles ».

Nous vous souhaitons bon courage dans vos futures démarches et espérons que la situation que vous vivez pourra s'apaiser prochainement.

Bien cordialement.
